

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de CHATENOIS

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 18

Séance du 25 septembre 2025

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :

M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST,
Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Adjoints au Maire
M. Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, MM. Jean-Paul
BARTH, Pascal HELDE, Christophe ELSAESSER, Mme Nadine
GUTHAPFEL, M. Denis WACHBAR, Mmes Sabrina DUSSOURD, Amandine
MARTIN, M. Jean LACHMANN, Mme Anne-Catherine DORIDANT, M.
Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

Absents excusés :

Anne HEUBERGER donne pouvoir à Nadine GUTHAPFEL
Daniel BROCKER donne pouvoir à Pascal HELDE
Michel GOETTELMMANN donne pouvoir à Stéphane SIGRIST
Sandrine DEMAY donne pouvoir à Luc ADONETH
Lysiane STENGER donne pouvoir à Christian OTTENWAELDER
Claire-Catherine BRUN donne pouvoir à Sylvie LIGNER
Axèle EBELIN donne pouvoir à Christophe BOHN
Eric BRUNSTEIN donne pouvoir à Jean LACHMANN
Bénédicte SADOWNICZYK donne pouvoir à Yann VILARDELL

Absents :

8. Patrimoine foncier - Environnement - Cours d'eau et Forêt - Chasse - Voirie rurale - Développement durable - Sport - ELT : suivi technique et salles sportives

RAPPORTEUR : M. Stéphane SIGRIST

8.4. Participation au championnat du monde de Nippon Kempo : versement d'une subvention exceptionnelle

DELIBERATION D25092025/09

Le castinétain Manuel DREISZKER a été sélectionné pour participer au championnat du monde de nippon kempo au Japon. Il cherche des soutiens financiers pour ce voyage d'envergure.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DECIDE et DONNE son accord pour le versement d'une subvention de 300 € à Manuel DREISZKER.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes se rapportant à ce versement qui sera imputé au BP 2025 C/65741.

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DELIBERATION EXECUTOIRE

Pour extrait conforme

Châtenois, le 29 septembre 2025

Luc ADONETH
Le Maire,

Jean-Paul BARTH
Le secrétaire de séance,


